

TRADUCTION

(1) Attestation d'examen de modèle-type

- (2) No de l'attestation d'examen de modèle-type : **ZP/B037/22** remplace ZP/B027/16
- (3) Produit : **Dispositif d'ancrage type A**
Type : **SYST**
- (4) Fabricant : **INNOTECH Arbeitsschutz GmbH**
- (5) Adresse : **Laizing 10, 4656 Kirchham, L'Autriche**
- (6) Ce modèle de produits ainsi que les différentes versions homologuées ont été définies à l'annexe du présent attestation d'examen de modèle-type.
- (7) Le service de certification de la DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ces produits remplissent les exigences fondamentales conformément aux normes énoncées au point 8. Les résultats de l'examen ont été consignés dans le rapport PB 22-047.
- (8) Les exigences relatives aux normes sont remplies en raison de la conformité avec
DIN EN 795:2012 **DIN CEN/TS 16415:2017**
- (9) Le présent attestation d'examen de modèle-type se réfère uniquement à la conception et à l'examen de modèle-type des produits décrits, en conformité avec les normes mentionnées. Pour fabriquer et commercialiser les appareils, il faut remplir le cas échéant des exigences supplémentaires non couvertes par le présent certificat.
- (10) Le présent attestation d'examen de modèle-type est valide jusqu'au 28.02.2027

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 01.03.2022.

signé: Kilisch
Gérant

C'est une traduction de l'allemand.
Devant le tribunal ou le conseil de prud'hommes, le texte de l'allemand est valable et obligatoire.


Gérant

TRADUCTION

- (11) Annexe du
- (12) **Attestation d'examen de modèle-type**
ZP/B037/22
- (13) 13.1 Gegenstand und Typ

Dispositif d'ancrage type A
Type : SYST T

13.2 Description

Les dispositifs d'ancrage, types : SYST-01 et SYST-04, servent à protéger un maximum de trois personnes contre le risque de chute et sont prévus pour le montage sur des profilés à joint debout présentant une solidité suffisante.

L'espacement entre les joints debout peut être de 305 mm à 610 mm. De plus amples détails sur les versions possibles des dispositifs d'ancrage sont résumés dans le tableau 1.

Les dispositifs d'ancrage sont fixés par serrage sur les joints debout du profilé de toit à l'aide de deux rails de serrage en aluminium en deux parties. Ces rails de serrage sont adaptés aux contours des joints debout du toit. Les deux moitiés de profilé des pinces sont vissées l'une contre l'autre à l'aide de vis avec écrous à enfoncer après avoir été positionnées sur le joint debout du toit.

Une plaque en profilé d'aluminium est fixée aux rails de serrage à l'aide des vis et des écrous.

Un œillet d'ancrage déformable est vissé au milieu de la tôle. Cet œillet sert à loger l'élément de jonction de l'utilisateur. Le dispositif d'ancrage est prévu pour la sollicitation horizontale dans toutes les directions. De surcroît, le dispositif d'ancrage peut être utilisé comme ancre terminal ou de courbe dans le système, type : ALLinONE du dispositif d'ancrage de type C. Les dispositifs d'ancrage peuvent porter, outre le nom du fabricant, le nom des partenaires commerciaux sur le marquage et, en plus, dans le mode d'emploi.

Tableau 1 : Aperçu des versions du dispositif d'ancrage

VERSION	LARGEUR DE PROFILÉ en mm	FIGURE
SYST-01	410 à 610	
SYST-04	305 à 333 et 400 à 500	

TRADUCTION



Photo 1 : Dispositif d'ancrage type A, type : SYST-01 (représenté sans œillet d'ancrage)



Photo 2 : Dispositif d'ancrage type A, type : SYST-04 (représenté sans œillet d'ancrage)

(14) Rapport

PB 22-047, 01.03.2022